

Minute Sécurité

Depuis quelques semaines nous entendons parler d'une demande des pouvoirs publics de rendre obligatoire le port du casque en vélo. Voici une petite affiche qui rappelle :

- Les risques pour la tête et le cerveau, pièce centrale de notre corps
- Les zones à protéger
- Bien porter son casque

LE CASQUE, UN GESTE SIMPLE QUI PEUT TOUT CHANGER !

À vélo, un accident peut arriver en une fraction de seconde.

Personne n'est à l'abri.

PROTÉGER SA TÊTE, C'EST PROTÉGER SA VIE.

OBLIGATOIRE JUSQU'À 12 ANS

En France, le port du casque est **OBLIGATOIRE** pour tous les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

LES ZONES PROTÉGÉES PAR LE CASQUE

- Scalpe du crâne (traumatismes graves)
- Côtés de la tête (impacts latéraux)
- Arrière de la tête (fréquent en cas de chute)
- Front et tempes (zones sensibles)

BIEN PORTER SON CASQUE

- POSITION**
Le casque doit être bien à l'horizontale, 2 doigts au-dessus des sourcils.
- RÉGLAGES LATÉRAUX**
Les sangles doivent former un V sous les oreilles.
- BOUCLE**
La boucle doit être bien fermée et ajustée : vous devez pouvoir passer un doigt entre la sangle et le menton.
- AJUSTEMENT**
Le casque doit être ajusté à votre tour de tête et ne doit pas bouger.
- VÉRIFICATION**
Secouez doucement la tête : le casque ne doit pas bouger.

LE CASQUE PEUT VOUS SAUVER LA VIE

SANS CASQUE
Risque élevé de traumatisme crânien grave.

VS

AVEC CASQUE
Le casque absorbe une grande partie du choc et protège le cerveau.

Un casque bien porté peut réduire de 70% le risque de traumatisme crânien grave en cas de chute.
Source : Sécurité Routière – OMS

POUR TOUS, À CHAQUE SORTIE

Que ce soit pour une balade, un entraînement ou un déplacement du quotidien, chaque sortie mérite la même vigilance.

UN SEUL RÉFLEXE AVANT CHAQUE DÉPART :
LE CASQUE SUR LA TÊTE, CORRECTEMENT AJUSTÉ ET ATTACHÉ.

Parce que la plus belle des victoires, c'est de rentrer chez soi en toute sécurité.

Source : Sécurité Routière – OMS



La date de fabrication est généralement marquée à l'intérieur du casque. Elle est généralement représentée par un pictogramme symbolisant une usine. Cependant sa « date de péremption » se base sur les recommandations des fabricants. Ils préconisent de renouveler le casque vélo tous les 3 à 5 ans.

Source drivecase :

<https://www.drivecase.fr/conseils-prevention/securite-velo/duree-de-vie-casque-velo>

En cas de chute ou de choc le casque doit être remplacé

